L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 MAI 1888. 61me Année

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 15 MAI 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au petit tarif de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey & Co.—Au coin des rues Washington et Carondelet—Piano, meubles de maison et de salon.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—Bottes, souliers et bredequins.

La Législature de la Louisiane.

C'est hier que s'est ouverte la session de notre Législature, à Baton Rouge. Dans un moment comme celui-ci, où un vent de réforme, d'améliorations, souffle à travers la Nlle-Orléans, à travers l'Etat de la Louisiane, et y pénètre jusqu'aux moindres plis de terrain, pour tout y épurer, pour y tout assainir, il est naturel que la réunion d'une assemblée, mêle elle même de ce mouvement, en ayant pris le caractère, en suivant les tendances, ait le don d'attirer l'attention, d'aviver les curiosités. Grandes, en effet, sont les anxiétés, et nous le connaissons aisément. Il y a tant de choses à faire et surtout à défaire ! Non pas que l'Etat soit dans une aussi piteuse condition que la ville. Pour n'être pas le modèle des gouvernements, celui de la Louisiane est loin d'avoir atteint le degré de corruption où en était arrivée notre municipalité. Il y a beaucoup moins à extirper, mais il y a aussi bien des améliorations, bien des retranchements à y faire. Nous n'en pouvons donner de meilleure preuve que le nombre de propositions qui vont être présentées au législateur et dont la plupart ont été déjà publiées dans les journaux. Ainsi le veut la loi, loi sage, excellente, qui règle d'avance le travail et ne permet pas aux fantaisistes de faire verser l'assemblée, au moment où elle y pense le moins, dans des discussions interminables et souvent parfois qu'elles sont imprévues. Nous ne connaissons rien de redoutable, de funeste comme les idées qui se jettent brusquement à la traverse des débats et déroutent une assemblée qui n'y était point préparée. C'est ainsi que se perdent les sessions et qu'il arrive parfois, au législateur, de s'en aller, sans avoir rien fait, en après n'avoir fait que peu de chose, et de laisser les populations qui comptaient sur une multitude de réformes, aussi peu avancées que quand il est entré à la Chambre *pro tem* au Sénat. Cela n'est pas assez sûrement; mais il est à espérer que cela ne se renouvellera pas, cette fois. La Législature n'a pas une minute à perdre; elle n'a que soixante jours devant elle et une tâche énorme à accomplir. Il ne faut pas oublier qu'elle ne se réunit plus qu'une fois, tous les deux ans. Elle n'a donc pas plus de temps qu'il ne lui en faut pour faire de bonne besogne, pour ne laisser en souffrance aucun des plus graves intérêts de l'Etat ; mais, pour y arriver, il est nécessaire qu'elle ne gaspille pas ses séances et ses réunions de comités en discussions oiseuses, en compétitions personnelles.

Des huit semaines qui doivent être laborieusement employées, une est forcément perdue pour les affaires ; elle est consacrée à l'organisation des deux assemblées, à celle de la Chambre surtout, toujours plus compliquée que celle du Sénat, à cause du grand nombre et du nombreux scrutins, entremêlés de bien des compromis où l'intérêt individuel joue un assez grand rôle. On aurait fort néanmoins de s'en plaindre. Il n'est pas indifférent que la présidence d'une assemblée soit confiée à un homme de la vieille, intègre et indépendante condition indispensable que l'on doit exiger de tout candidat, l'habileté, le sang-froid, l'esprit d'à-propos, la connaissance profonde du personnel dont se compose l'assemblée et des sujets qui s'y débattent—qualités si rarement utiles, rares, que l'on trouve rarement unies dans un seul homme, à un degré, sinon élevé, au moins suffisant. Si le choix du président de la Chambre des Représentants ainsi que des employés qui doivent l'assister, est bon, attendons-nous à une session active, réformatrice, féconde en résultats bienfaisants.

Il n'est pas dans nos campagnes à peu près le même phénomène politique qu'à la Nouvelle-Orléans. Un esprit nouveau a animé les élections ; les choix ont été faits avec sagacité. L'esprit de coterie et de routine a été vaincu presque partout. On a compris que la Louisiane entrait dans une nouvelle ère qui allait, dans une circonstance aussi solennelle, des hommes d'une valeur et d'un patriotisme exceptionnels. L'année a bien commencé par l'élection d'un excellent gouvernement d'Etat ayant à sa tête un homme de premier ordre, un patriote dévoué en même temps qu'un glorieux soldat; elle a continué par le balayage complet du "ring" qui affligeait et ruinait depuis longtemps la malheureuse Cité du Croissant; par l'épuration et l'élagage impitoyable des fonctionnaires fainéants, jouant dans l'administration, le rôle de bouches inutiles dans une armée, de rongeurs dans un grenier d'abondance. Il est absolument nécessaire que la Législature continue le mouvement et achève l'œuvre.

Des mesures les plus importantes, la plus grave de toutes peut-être, qu'elle ait à prendre, c'est le choix de deux sénateurs de la Louisiane au Congrès. C'est d'elle, et d'elle seule, que dépend le sort de notre représentation dans la chambre haute de Washington. Dans un moment aussi difficile, alors que le Sénat est divisé en deux parties de force à peu près égale, alors surtout qu'il s'agit de défendre les intérêts menacés d'une industrie qui fait vivre plus de la moitié de l'Etat et nous est aussi chère qu'indispensable, les choix peuvent avoir des conséquences incalculables. Nous n'ignorons pas que tous les concurrents sont des hommes d'une valeur que personne ne conteste et qui ont rendu d'éminents services au pays. Néanmoins, la responsabilité est lourde ; toute la Louisiane a, en ce moment, les yeux fixés sur l'Assemblé Générale et attend son vote avec la plus vive anxiété.

Avons-nous besoin de dire que la Charte qui régit la Nouvelle-Orléans à l'heure qu'il est, depuis plus de six ans, offre bien des défectuosités que l'expérience a fait découvrir et qu'il n'a guère été possible de corriger jusqu'ici? C'est surtout à ces défectuosités que notre ville qu'il appartient de pourvoire cette œuvre de réforme; nous avons la confiance qu'ils ne failliront pas à leur mission.

Ajoutons à cela bon nombre de projets qui vont être présentés et qu'il est inutile d'énumérer ici, puisque tout le monde les connaît; ils ont pour but d'opérer soit des additions, soit des retranchements aux lois actuelles, soit de les amender de façon à les rendre plus conformes aux mœurs et aux habitudes des populations du Sud et de la race latine—voilà plus qu'il n'en faut pour occuper tous les instants de nos législateurs.

Ils n'auront guère le temps de se reposer, s'ils veulent faire face aux obligations qu'ils ont contractées envers leurs concitoyens; il leur faut non-seulement un travail ordinaire, mais beaucoup d'énergie, d'activité, de sagacité, d'ingénuité. S'ils arrivent au but sans encombre, sans session extraordinaire, sans grever l'Etat d'une dépense imprévue, ils seront bien mérité de tous et la laisseront d'eux un bon souvenir parmi les populations. Une fois les choses remises partout dans des conditions convenables, que ne peuvent faire la Louisiane et la Nouvelle-Orléans, ayant à leur tête—l'une, le glorieux mutilé, le général Nicholls, aidé d'une bonne législature; l'autre, au moins comme administrateur des Travaux publics—le poste sur lequel pèse en ce moment la plus lourde responsabilité—l'illustre général Beauregard, soutenu par un conseil ardemment, honnêtement réformateur ?

—Les personnes qui négligent de se soigner lorsqu'elles ressentent les premières atteintes du rhumatisme, s'exposent à une cruelle agonie. Pour éviter un tel mal, il faut boire du "Hostetter Stomach Bitters". ! On prend mal en se traitant dans des courantes-d'air surtout s'il y a prédisposition chez les personnes. Il n'est pas difficile de triompher de la maladie si l'on se traite à temps; mais impossible si l'on laisse trop. L'efficacité de l'amer à guérir le rhumatisme est démontrée par son efficacité à la prévenir. C'est aussi un remède, bien supérieur aux poisons végétaux et minéraux que l'on prend. Il guérit non seulement le rhumatisme, mais aussi la fièvre algue, l'état bilieux, la constipation et la dyspepsie.

Les humeurs de l'estomac, le Salt Rheum, et toutes les maladies du sang sont radicalement guéries par la Salsoparaille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 12 mai :

On nous rapporte que pendant la violente pluie d'orage qu'il y a eu, ici et dans les environs, la foudre a frappé un poteau dans le sentier Keller, sur la Vieille Rivière, près de l'Atchafalaya. Elle a ensuite suivi le fil téléphonique, ébranlé plus ou moins les poteaux, sur une distance de trois cents yardes, et tué huit têtes de bétail.

—MM. W. W. Mains et T. Riley, planteurs notables et marchands du Bayou Lafourche, étaient ici, il y a quelques jours. Ils nous ont dit que, dans leur voisinage, les récoltes étaient très bonnes mais un peu retardées par la sécheresse. Il y a eu, depuis lors, d'excellentes pluies.

—Décédée, à Stanford, Ky., Mme Laura Kingsbury, née Wade, du bayou Latanache, Pointe-Coupée, à l'âge de 64 ans.

Le *South*, Plaquemines, paroisse Iberville, du 12 mai :

M. E. D. Leche, l'habile et heureux planteur de riz de l'Ile, était ici, mercredi dernier. Il a 500 acres de riz de première classe qui sont déjà sondés et promettent beaucoup.

M. Valsin Sauvage, autre planteur de riz faisant d'excellentes affaires, qui a acheté, dernièrement, l'habitation Ste Marie, au dessus de Bayou Goula, était dans notre village, mercredi dernier. Il nous a dit que ses récoltes sont bonnes.

L'élection du ticket des citoyens dans notre ville a provoqué une grande manifestation publique. Il y a eu promenade aux flambeaux. Notre ville va se transformer : nous allons avoir des rues propres, des ponts solides et sûrs, des égouts nettoyés. Alors nous pourrons nous réjouir et nous n'aurons plus à rougir quand des étrangers viendront nous visiter ; nous n'hésiterons plus à inviter d'honnêtes immigrants à venir s'établir parmi nous.

Décédée, à Plaquemine, Mme Olivia Dupuy, femme de M. John Azenor Barbey, à l'âge de 42 ans.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St. Landry, du 12 mai :

Le capt. Sam. Haas nous apprend que, mardi dernier, une violente pluie d'orage avec grêle s'est abattue sur la région du Bayou Chicot et a considérablement endommagé les récoltes. L'orage s'est étendu sur une espace d'environ six milles, surtout au Nord du village.

—Décédé près d'Opelousas, Joseph Arestide Roy, fils aîné de feu Alex. U. Roy et de Philonèse Nézar, à l'âge de 21 ans.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 12 mai :

Nous avons des légumes en quantité.

Nos récoltes vont très bien, mais on commence à craindre un trop grande abondance d'eau.

Il est tombé une pluie torrentielle, dimanche dernier, entre 10 et 11 heures du matin, suivie d'un vent violent et d'une forte grêle. Il y a eu quelques dégâts chez M. Lastie Broussard ; plusieurs têtes de bétail ont été tuées chez M. L. T. Landry, qui reçu à 12 milles au Nord Ouest d'Abbeville. Chez M. Thomstine Vincent, résidant à 15 milles au nord de notre village, une partie des barrières en bois ont été renversées et mises en pièces.

Depuis lors, le temps est toujours nuageux et menaçant.

Le *Signal*, Crowley, paroisse Acadie, du 12 mai :

Nous avons eu un certain nombre d'ondées dans plusieurs régions de notre paroisse. A très peu d'exceptions près, le printemps a été trop humide pour qu'on pût faire les travaux des champs.

Nous lisons dans l'*Independant* de Humboldt, Iowa :

Nous nous proposons de visiter bientôt Crowley, la nouvelle localité qui fait tant de progrès dans la paroisse Acadie. Il est évident que cette région est sur le chemin d'une étonnante prospérité.

La terre y est fertile; elle produit d'abondantes récoltes de maïs, de coton, de riz dans les terres basses, de cannes à sucre, de pommes de terre et, de plus, des raisins, des poires, des pêches, des grenes, des figues, des pommes, et tout cela vient sans presque de travail.

—Le pont qui traverse le bayou Queue-de-Tortue, au sud de Rayne, est achevé. Cela donne une facile voie de communication à cette partie de notre paroisse.

—Le moulin à riz va marcher, au moment de la récolte, sous son originaire : "Rice Mill and Manufacturing Co."

—Nous allons avoir bientôt un autre pont jeté sur le bayou Wikoff et la ravine Dural; il mettra en communication Plaquemine-Brulée avec la prairie Hayes.

Le *Commercial*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 12 mai :

Nous recevons d'Iowa, paroisse Calcasieu, des nouvelles suivantes :

Notre petite localité est destinée à devenir une des plus jolies et des plus animées du sud-ouest de la Louisiane.

—Les pluies récentes ont mûri quelque peu à l'ensemencement du riz ; mais elles sont favorables aux autres productions de la terre. Le foin est superbe. Tous les fermiers attendent qu'ils en aient une grande quantité pour l'expédier.

—M. Stover, de l'Iowa, vient d'acheter de la compagnie Watkins 160 acres et trois lots de terrain dans Iowa même.

MM. Knapp et Thompson ont achevé l'arpentage de la localité, qui aura un mille carré. Les acheteurs sont nombreux.

—Nous lisons, dans le *Democrat*, de Shreveport :

"Il est très probable que les travaux du chemin de Kansas City Watkins & Gulf vont commencer bientôt ; ils seront poussés avec rapidité. La ligne n'est pas encore fixée d'un bout à l'autre. Deux routes sont proposées l'une part de Gibsland, traverse Natchitoches et va à Lac Charles ; l'autre passe plus haut que Gibsland, traverse Shreveport et va aboutir également à Lac Charles. Ce sera une des lignes les plus importantes de l'Etat. Elle donnera au Sud-ouest et Nord-ouest de l'Etat une communication directe avec les marchés aux grains et de la viande, ainsi qu'un moyen d'écoulement à nos bois de construction. On n'attend qu'une chose, c'est que les habitants de Shreveport offrent leur aptitude à l'entreprise. D'autres localités cherchent à accaparer ce chemin. Nous verrons si Shreveport le laissera tomber en d'autres mains.

Gulbolland fit un journal au café en prenant son absinthe.

Au bout de trois quarts d'heure un garçon s'approche :

—Monsieur a fini le journal ?

—Garçon, répond avec solennité le doux gâteux, je lis toujours un journal deux fois : la première pour le lire, et la seconde pour le comprendre.

Extrait du compte-rendu de la séance du 24 avril dernier, de l'Académie de Médecine, de Paris.—Guérison du pneumothorax.

Lorsque chez un tuberculeux une déchirure du poumon se produit, qui laisse pénétrer l'air dans la cavité de la plèvre, le malade éprouve d'abord une violente douleur et bientôt surgissent des accidents graves, puis l'orage s'apaise et un mieux relatif survient. Cependant, la plèvre enflammée sécrète du liquide, et, lorsque l'épanchement atteint la fosse sus-épineuse, il est urgent d'intervenir, car un jour de retard peut entraîner la mort du malade. Mais que doit être l'intervention du médecin ? Faut-il évacuer tout le liquide d'un seul coup ? Faut-il se contenter de petites évacuations successives, souvent répétées ? Le danger de l'évacuation rapide est évident : la fistule pulmonaire peut se rouvrir et tout sera à recommencer, ou bien il se fera vers le poumon une congestion violente, du provoquera une expectoration albumineuse abondante, on pourra voir survenir une asphyxie rapide et la mort.

Les petites évacuations ont aussi leurs inconvénients et leur danger : elles sont insuffisantes, elles peuvent amener la purulence de l'épanchement et devenir fistuleuses. M. Potain a résolu la difficulté en vidant la plèvre d'un seul coup, et en maintenant le poumon en place par l'introduction d'air dans la cavité pleurale. Il y a dix ans, le médecin qui eût agi ainsi eût commis un crime, tant était grand le danger de l'introduction de l'air dans les plèvres. Aujourd'hui, grâce à M. Pasteur, nous savons la cause du danger, nous savons qu'il réside dans les poussières invisibles que l'air entraîne et nous pouvons l'éviter en débarrassant l'air de ces poussières pestilentielles. M. Potain a imaginé pour cela un dépositif très simple et très ingénieux qui permet au médecin d'opérer avec une entière sécurité.

Le liquide du pneumothorax s'écoule lentement, il est remplacé à mesure par un air rigoureusement aseptique ; le malade n'éprouve aucun malaise ; il se sent soulagé d'un grand poids et les suites de l'opération sont nulles. Au bout de quelques jours, le liquide s'est reproduit ; on en est quitte pour le vider de nouveau de la même manière. Le malade que M. Potain présente à l'Académie a subi quatre opérations en cinq mois. Il est guéri aujourd'hui et non seulement de son pneumothorax, mais encore de sa phtisie. On ne constate plus de signe de tuberculose au sommet de son poumon, et ses crachats, très rares, ne présentent plus de bacilles, tandis qu'au moment de la première ponction on trouvait des bacilles en grand nombre dans les crachats très abondants et dans le liquide évacué de la plèvre.

M. Potain a déjà eu l'occasion d'employer sa méthode chez deux autres malades et les résultats ont été excellens. Le savant professeur ne veut pas citer une statistique sur un aussi petit chiffre. Cependant, ces trois observations ont une haute valeur. En effet, Friedrich accuse 44 morts sur 46 cas de pneumothorax et, quand Billroth a essayé deux fois d'opérer en remplaçant le liquide pleurétique par un liquide inoffensif, il a vu l'un des malades succomber pendant l'opération et l'autre quelques heures après. M. Potain croit donc que son procédé est appelé à rendre des services dans des cas d'hydropneumothorax qu'il détermine avec une grande rigueur. Il a voulu, en faisant connaître à l'Académie un fait qui ne manque pas d'intérêt sepsis médicale, rendre hommage à un homme qui a rendu à la science médicale les services les plus considérables. Il ne doute pas que M. Pasteur ne soit considéré à tout jamais comme un bienfaiteur de l'humanité.

LE 29 AVRIL 1429. — ENTRÉE DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS.

Depuis sept mois les Anglais bloquaient et assiégeaient Orléans, et n'en prenaient pas cette ville pour laquelle ils avaient tant de haine. Nous n'avons pas encore fixé d'un bout à l'autre. Deux routes sont proposées l'une part de Gibsland, traverse Natchitoches et va à Lac Charles ; l'autre passe plus haut que Gibsland, traverse Shreveport et va aboutir également à Lac Charles. Ce sera une des lignes les plus importantes de l'Etat. Elle donnera au Sud-ouest et Nord-ouest de l'Etat une communication directe avec les marchés aux grains et de la viande, ainsi qu'un moyen d'écoulement à nos bois de construction. On n'attend qu'une chose, c'est que les habitants de Shreveport offrent leur aptitude à l'entreprise. D'autres localités cherchent à accaparer ce chemin. Nous verrons si Shreveport le laissera tomber en d'autres mains.

Gulbolland fit un journal au café en prenant son absinthe.

Au bout de trois quarts d'heure un garçon s'approche :

—Monsieur a fini le journal ?

—Garçon, répond avec solennité le doux gâteux, je lis toujours un journal deux fois : la première pour le lire, et la seconde pour le comprendre.

Exposition Universelle de Barcelone
AVRIL-OCTOBRE 1888.
SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LA REINE RÉGENTE.
INDUSTRIE---BEAUX-ARTS---AGRICULTURE---SCIENCE, ETC.

Les produits français et allemands en Italie.

On lit, dans le *Journal des Chambres de Commerce et d'industrie* — revue mensuelle de Paris :

Un de nos abonnés de Suisse nous fait connaître que les trains du Gothard sont bondés de marchandises envoyées en commission par les Allemands à leurs amis d'Italie et que, de toutes les villes industrielles de l'Allemagne, des légions de commis-voyageurs ont envahi l'Italie qui désormais leur appartient au point de vue commercial.

Voici, à ce sujet, un tableau plus éloquent que toutes les dissertations du monde et qui contient des détails curieux. Il faut connaître les droits de douane que l'Italie vient d'établir sur les marchandises de provenance française et allemande à partir du 1er mars 1888 :

	Par 100 kilogrammes. France.	Allemagne.
Papier blanc. Livre	20	15
— doré, peint ou en couleur	60	25
Lithographies, gravures, etc.	200	100
Cartonnages	120	80
Livres imprimés, en feuilles		libre.
— — reliés	20	libre.
Régistres cartonnés ou en feuilles	40	20
— — reliés	60	40
Flèches artificielles le kilog	30	15
Plumines	150	80
Pianos la pièce.	300	180
Marchandises objets d'ivoire, de nacre et d'écaille	300	150
Objets en corne ou en os	300	150
Essentialis ordinaires	200	100
— riches	600	200
Amidon ordinaire	12	8
— fin, supérieur	18	12
Bagnettes dorées et polies	100	70
Jouets en bois	90	75
Petits objets en bois sculpté	30	18
Savons parfumés	100	40
— de glycérine	140	60
Huiles parfumées	200	100
Couleurs d'aniline (goudron houille en pains)	125	libre.
Liquides	70	libre.
Extraits de couleurs	30	12.50
Couleurs en tablettes et pastilles	30	12 50
Vernis à l'alcool	50	30
Encre	24	15
Fusils de chasse, le cent	1.000	800
Parties diverses du fusil	400	300
Revolvers et pistolets	1.000	350
Cartouches vides sans amorces	90	60
Cartouches vides avec amorces	225	150
Cartouches chargées	375	250
Ephingles, aiguilles	150	100
Bijoux en or ... l'hectogr	20	11
— en argent	16	10
Sucre brut	94	75
— raffiné	108	90
Chocolat	170	140
Huiles volatiles en essences, le kil	10	3

Comme nos lecteurs peuvent le voir, l'Italie a majoré certains produits français de plus de 200 0/0.

Ce sont les représailles attendues. A nous de prendre des mesures analogues et surtout d'y tenir la main.

INITIATIVE DU GOUVERNEMENT BELGE—CRÉATION D'UN BUREAU INTERNATIONAL DES TARIFS DOUANIERS.

Nous lisons, dans le *Mémorial Diplomatique* du 28 avril :

Le gouvernement belge a pris l'initiative de la création d'un bureau international des tarifs douaniers, qui aurait pour mission de centraliser et de publier tous les renseignements concernant les législations douanières des divers pays, les tarifs et les changements qui y sont apportés. Dans ce but il a convoqué à Bruxelles une conférence, qui vient de clore sa première session, après avoir formulé un projet, actuellement soumis à l'examen et à la ratification des gouvernements représentés à la conférence. Ces gouvernements, métropolitains ou coloniaux, sont au nombre de soixante-douze. "L'invitation à participer à la fondation du bureau", lisons-nous dans l'*Indépendance belge*, n'a été déclinée que par la Turquie et la Perse, qui prétendent que leurs tarifs ne sont pas publiés ; par l'Etat libre d'Orange, qui—et c'est une exception probablement unique,—ne possède pas de douane ; par les républiques de l'Equateur et de Liberia. La Colombie, la Bolivie et le Guatémala n'avaient pu faire parvenir leurs réponses à l'ouverture du congrès."

Voici quelques-unes des dispositions essentielles du projet : L'article 1er porte qu'il est formé, entre la Belgique et tous les pays qui adhéreront à la convention, une Union internationale pour la publication des tarifs douaniers. Le but de l'Union est de publier à frais communs et de faire connaître aussi promptement que possible les tarifs douaniers des divers Etats du globe, avec les modifications que ces tarifs auront dans la suite. Le bureau international examinera s'il y a lieu de remaner tous les tarifs à un type de comparaison invariable pour les mesures et les monnaies. Les articles suivants sont relatifs à la création du bureau, qui sera établi à Bruxelles, et publiera en cinq langues, savoir : en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en italien, un *Bulletin international de douanes*.

Toutefois, la correspondance adressée par le bureau international aux gouvernements adhérents, se fera en français. Le budget annuel du bureau sera de 116,000 à 125,000 francs. Chaque gouvernement contractant en quelques langues, parmi celles qui auront été adoptées par le bureau, il désire recevoir les exemplaires du *Bulletin* ; un gouvernement pourra prendre un certain nombre d'exemplaires en une langue et le restant en d'autres langues. Le bureau ne pourra fournir les exemplaires qu'aux gouvernements ou pays faisant partie de l'Union. La convention sera conclue pour un terme de sept ans, et elle sera successivement prolongée de sept ans en sept ans, à moins d'être dénoncée douze mois d'avance.

LE VERTIGE DES FUMEURS.—M. le docteur Decaisne a lu, tout dernièrement, à l'Académie de médecine, de Paris, un mémoire intéressant sur le vertige des fumeurs. Après avoir cité trois observations qu'il a recueillies chez des personnes faisant un usage immodéré du tabac pour formuler les conclusions suivantes :

1. Sur les soixante-trois sujets, quarante-neuf étaient âgés de cinquante à soixante-six ans ; ce qui tend à démontrer que la nicotine, plus toxique que du tabac diminue avec le temps, soit parce que l'organisme se sature lentement du poison, soit parce que l'économie perd de sa force ; 2. plus de la moitié présentaient, en outre, des troubles digestifs, des alternatives d'échauffement et de diarrhée, de la dyspnée, une sécrétion urinaire exagérée, des sueurs plus ou moins abondantes, de l'insomnie, des palpitations; un tiers, des intermittences du pouls et de l'angine grangreneuse, quelques-uns de l'ambyopie, de l'emphysème, des aphtes, des crachements de sang ; 3. trente-sept observations se rapportent à des fumeurs jeuns, chez qui le vertige se produisait presque toujours le matin ; 4. l'apparition des vertiges coïncidait pour le tiers des cas avec la suppression des sueurs profuses et la diminution marquée de la sécrétion urinaire ; 5. quelquefois les symptômes du vertige des fumeurs ont été confondus avec ceux de la congestion cérébrale et même des maladies de cœur. Ces erreurs de diagnostic peuvent être fatales aux malades. Il ne faut pas oublier que, dans l'intoxication nicotique, il y a d'abord un état de contraction des vaisseaux qui produit le vertige, puis, la réaction survenant, les vertiges engorgés se dilatent : c'est la période de congestion. Mais un praticien attentif ne saurait s'y méprendre, les signes de cette congestion ne permettent pas de la confondre avec la congestion cérébrale ou la maladie de cœur ; 6. le traitement consiste dans la suppression absolue du tabac ou dans la réglementation de l'habitude. On a recours en outre aux laxatifs, aux bains tièdes, aux amers ; vingt-huit fois des injections hypodermiques d'éther ont fait cesser le tournoiement en moins de six ou sept minutes ; 7. sur les trente-sept sujets qui fumaient à jeun, trente-trois ont vu disparaître les vertiges en ne fumant qu'après avoir mangé.

Si votre sang est vicié, purifiez le sans délai en vous servant de la Salsoparaille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

X.... n'a pas inventé la poudre, mais en revanche, c'est un gourmand dans toute l'acception du mot.

Il faisait remarquer que sa barbe était devenue grise, tandis que ses cheveux étaient restés noirs :

—C'est que son menton a plus travaillé que sa tête, murmura l'un de ses amis.

La définition du plébiscite donnée par le *Charivari* :

—Ma petite un plébiscite, c'est quand tout le monde est d'accord sur le même nom.

—Tout le monde d'accord ! Alors nous pouvo à être tranquilles !

Dans un salon, le mondain Boireau se dirige, avec l'aisance qui le distingue, vers un groupe de femmes en train d'échanger d'intimes racontars. A son approche, la conversation s'arrête.

Alors, Boireau pose la main sur le dossier d'un fauteuil occupé par une respectable douairière et s'écrie obligeamment :

—Vous pouvez continuer, mesdames, je ne suis pas bégueule !

Un dialogue d'Henri Monnier, causant avec le bourreau de Paris.

Monnier parlait en connaisseur de guillotine, de coutelas, de décapitation.

—Ah ça ! demanda le bourreau, vous êtes donc de la partie ?

—Un peu, fit modestement Monnier. Je ne suis que pédicure !

Bout de conversation :

—Quand les enfants donnent tant de preuves d'intelligence dans leur tendre jeunesse, il est à remarquer qu'ils deviennent extrêmement stupides dans un âge plus avancé.

—Vous deviez avoir terriblement d'esprit quand vous étiez jeune.

Décédé, hier à 8 heures du matin, JEAN BERTRAND DULHON, natif de Poutes Ipard, Haute Garonne, France, âgé de 55 ans. Les amis et connaissances des familles Dulhon, Frias et Deloré sont respectueusement invités à les funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mardi 15 mai à 4 heures p. m. de sa dernière résidence, No 300 rue Roman entre Colombus et Laharpe.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, hier matin à 8 heures à l'âge de 55 ans, le Sociétaire JEAN B. DULHOM, natif de Pointe-Iaud, Haute Garonne.

MM. les Sociétaires, et spécialement ceux de la catégorie du mois de mai sont priés d'assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 4 heures de l'A. M. Le corps partira de la rue Roman entre Colombus et Laharpe.

Paroles du Président,
J. BAYLE.
L. Bibon, secrétaire.

Décédé, hier matin, à 4 heures JOSEPH ARTIGUES, natif de Salies du Salat, Haute-Garonne, France à l'âge de 35 ans. Les parents et amis de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures, de sa dernière résidence No 295 rue Ste-Anne, entre Rocheblave et Burgundy.

De la part de sa mère et de son père.

ERNEST C. VILLERE,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs de Bordeaux et de Bourgogne. Vins d'Espagne, Porto, Malaga, Vins de Tokay, Rhin, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies colonnes de Cahn & Bloch Cie. 10 déc—1an.

LEBEDI, jeudi, 10 mai, dans un char des rues Levee Esplanade et Bayou, un livre de pièces intitulé "Dominique de prieres". Les mots Mme Pédrit, Paris, 3 avril 1885, sont écrits à l'intérieur de la couverture du dit livre ou sur la page du titre et le livre était dans une boîte en cuir lorsqu'il a été perdu. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera à George D. Degre, bâtisse Denegre, 33 rue Carondelet.
15mai—1f

CHEMISES ! !
Si avant tout vous voulez avoir de votre bien être, choisissez vos Chemises et votre linge de dessous chez
GUÉBLÉ
A LA CHEMISERIE PARISIENNE
Elles sont exécutées à la main, artistique et sont vendues à des prix modérés.
Magasin, No 9 & 11, rue St-Charles
(ci-devant 137 rue du Canal).
Fabrique: No 68 RUE ST-LOUIS
NLLE-ORLÉANS.
15 mai—dim, jeu—3m

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1888.
Le Dr. H. Bayon, Sr., médecin de la Faculté de Paris, informe respectueusement le public qu'il se tient à sa disposition jour et nuit, et qu'il n'a laissé aucun de ses prédécesseurs comme certaines personnes ont bien voulu l'insinuer.
Résidence et office, 127 rue Bourbon, heure de consultation, 9 à 10 a. m. Dr. H. Bayon, Jr., même office—Consultations, 2 à 4 p. m.
12 mai—1m

LE DOCTEUR JUST TOUATRE, de la Faculté de Médecine de Paris ayant pris charge de l'office du docteur J. Borde, pendant sa dernière maladie, continuera les consultations tous les jours de 2 heures à 4 heures, au No 141 rue Canal, coin Bourbon.
Résidence, 103 rue des Ursulines, entre Remparts et St Claude
10 mai—1m

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. G. CALY
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, L. LARGUIER,
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an.

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 184 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1860.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN.....Président
J. H. OGLESBY.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire
Directeurs :
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Santell, J. H. Ogleby,
U. Maunoel, W. R. Lyman,
J. Rehm, Charles R. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
E. F. W. Bachman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.
Voir nos agences dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 jui 87—1an

DR. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 2me district.
1er nov 87—mar jeu dim—1f

P. WERLEIN.
125 RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
PIANOS ORGUES
Le grand magasin de musique en feuilles du Sud.
Les dernières chansons et les meilleurs instruments de musique. Toute musique mise à l'essai avant d'acheter. Escompte spécial. 18 déc—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman. RODOLPH WOESTE. A. DELVAILLE.
JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87.—1an

PHAETONS AND SURREYS
The Popular Styles of the Day.
R. P. RANDALL'S REPOSITORY,
54 and 56 BARONNE.
1er mai—3m

Hôtels et Sources.

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO présent en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honorent de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre. 28 av—3m

Hôtel Collum Springs,
Près des sources de Bladon, Ala., ouvert aux visiteurs le 1er mai. Taxe de pension réduite à $25 à la sema